

**EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'INJOUX-GENISSIAT**

Envoyé en préfecture le 20/11/2024

Reçu en préfecture le 20/11/2024

Publié le 21/11/2024

Beser
Levraut

ID : 001-210101895-20241118-DEL24_49-DE

N° 24/49

Séance du 18 novembre 2024

Membre en Exercice : 14
Présents : 10
Procurations : 3
Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit novembre à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal d'Injoux-Génissiat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Denis MOSSAZ, Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal et affichage : 31 octobre 2024

Membres présents à la séance : Mmes MM. : BALSEM Lydie, BILLET Benoît, BLANC Valérie, BOSSON Pascale, CARREZ Laurent, FILLOD Claude, FOU CART Bernard, MOSSAZ Denis, PRUDHOMME Joël, SELLIER Sophie.

Absents ou excusés : ANDRE Bérengère (Pouvoir à Sophie SELLIER), ARTERO Véronique, LECOQ Frédéric (Pouvoir à Laurent CARREZ), DROST Patricia (Pouvoir à Pascale BOSSON).

Secrétaire de séance : Bernard FOU CART

Objet : Demande d'aide à la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre des arrêts de cars sur le territoire de la Commune

Considérant que le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, en vue d'améliorer le service rendu aux usagers des transports publics routiers non urbains et scolaires prend en charge la fourniture et la pose d'abris-voyageurs.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE,

⇒ **Accepte** la pose d'un abri voyageurs à l'arrêt « La Louvatière » (nom de l'arrêt)

⇒ **Autorise** le Maire à déposer les demandes de subvention ainsi qu'à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susvisés.

Le secrétaire de séance



Bernard FOU CART

Le Maire



Denis MOSSAZ